

FRAIS 2022-2023

Frais obligatoires

Inscription	200 \$
Frais de scolarité	
Préscolaire 4 ans	6 700\$
Préscolaire 5 ans Les frais au préscolaire 4 ans et au préscolaire 5 ans sont admissibles au crédit d'impôt par versements anticipés (base mensuelle) et comparables aux frais en vigueur dans les garderies	3 315\$
Primaire	3 135\$
Frais administratifs	240\$

Frais accessoires

Surveillance midi	REÇU D'IMPÔT POUR TOUS LES NIVEAUX	1 210\$
Transport scolaire		885\$
Options (2 ^e et 3 ^e cycles)		
	Arts plastiques	500\$
	Sport	545\$
	Science	510\$
Langue au préscolaire (4 et 5 ans)		350\$
Utilisation des portables (2 ^{ième} et 3 ^{ième} cycles)		200\$

Modalités de paiement

- 2 versements égaux
 - 6 septembre et 6 février
- 10 ou 20 versements égaux
 - septembre à juin

FRAIS 2022-2023

Service de garde (reçu d'impôt)

Abonnement annuel - matin

Avant 7h00 : 10 \$ / 15 minutes

7h00 à 7h45 465 \$

7h45 à 8h30 440 \$

Abonnement annuel – fin de journée

Après 18h : 10 \$ / 15 minutes

16h20 à 17h10 874 \$

17h10 à 18h00 475 \$

À la carte

Entre 7h00 et 8h30 10\$

Entre 16h20 et 18h00 10\$

Politique familiale

Réduction sur les frais de scolarité / fratrie

- 2^e enfant 500 \$
- 3^e enfant 1 500\$
- 4^e enfant gratuité – frais de scolarité
- 5^e enfant gratuité – frais de scolarité
- 6^e enfant gratuité – frais de scolarité